Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > **Créateurs, artisans d'art...** candidatez pour un soutien de la Région au Salon (...)



Créateurs, artisans d'art... candidatez pour un soutien de la Région au Salon Révélations 2021

vendredi 24 juillet 2020, par lpe

Vous êtes créateur, artiste de la matière, artisan d'art, galeriste, designer, une manufacture ou une institution? Exposez vos créations et rencontrez un marché hors pair lors de la <u>5ème édition de Révélations</u> en juin prochain.

La Région Nouvelle-Aquitaine peut contribuer à vos frais jusqu'à 35%, dossier à déposer avant le 30 septembre.

La biennale internationale métiers d'art et création d'Ateliers d'Art de France investira du 9 au 13 juin 2021 le Grand Palais Ephémère, sur le Champ de Mars, au pied de la Tour Eiffel.

Rendez-vous incontournable de la création, Révélations crée un environnement unique propice aux échanges économiques et culturels et des rencontres entre l'ensemble des exposants, un large public de collectionneurs et amateurs d'objets d'exception, ou encore des prescripteurs : directeurs artistiques, architectes, décorateurs, galeristes, bureaux d'achats.

Présenter sa candidature, c'est proposer des œuvres uniques et originales ouvrant vers de nouveaux horizons créatifs à un Comité d'Orientation Artistique composé de personnalités qualifiées (issues des métiers d'art, de l'architecture, de galeries, du luxe et de la presse). En moyenne, 50 à 60% des candidatures sont retenues par le jury.

La Région Nouvelle-Aquitaine pourra accompagner à hauteur de 35% les entreprises sélectionnées par le jury du salon Révélations. Ne pourront bénéficier de l'aide de la Région que les professionnels qui se trouveront sur le pavillon collectif Nouvelle-Aquitaine.

Pour cela postulez en ligne : date limite des candidatures de la 2e phase de sélection au 30 septembre 2020 et de la 3e phase au 30 novembre 2020.

Plus d'informations : contactez Aurélie Grenier - aurelie.grenier@ateliersdart.com

Prix de perfectionnement aux métiers d'arts

Les Prix de perfectionnement aux métiers d'art sont décernés chaque année par la Ville de Paris. Dotés de 10000€ chacun, ils ont pour vocation de permettre à de jeunes adultes ou à des adultes en reconversion, de parfaire leur formation en étant accueillis en stage dans l'atelier d'un artisan d'art, à temps complet, pendant un an.

Pour cette nouvelle édition, la Fondation Rémy Cointreau s'associe à la Ville de Paris pour la création de cinq nouveaux prix de perfectionnement aux métiers d'art et offre la possibilité à des parisiens de se perfectionner au sein de l'atelier d'un artisan d'art de Nouvelle Aquitaine ou à l'inverse à des néo-aquitains de se perfectionner auprès d'un artisan d'art parisien.

L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au mercredi 30 octobre 2020 minuit.

Les candidatures sont à déposer via la plateforme dédiée ici : formulaire de candidature